



Mairie de Villars le Sec

**COMPTE RENDU**  
**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Lundi 25 mars 2019 (20h30)**

Absents : Mrs M.Quatrehomme, L.Talon.

**1. BOIS / ONF : programme de travaux 2019, tarif 2019**

Monsieur le Maire donne le bilan du bois pour l'année 2018 : excédent de 4 702 €  
 La vente de bois du 14 février 2019 a rapporté 6 298€ de recettes pour la commune.  
 Monsieur le Maire présente le programme de travaux proposé par l'ONF pour l'année 2019.

Le conseil municipal adopte les travaux suivants :

- investissement dans les parcelles 11r & 20j pour un montant de 960€ HT
- fonctionnement dans les parcelles 22 à 29 pour un montant de 800€HT

Le tarif du bois de chauffage pour l'année 2019 est maintenu à 43€/stère livré.  
 Les personnes intéressées peuvent désormais passer leur commande en mairie.

Monsieur le Maire présente un courrier adressé par les services de l'ONF concernant l'avenir du service public forestier. Une motion de soutien est adoptée par le conseil municipal afin réaffirmer :

- le soutien à l'ensemble du personnel de l'ONF
- notre attachement aux régimes forestiers mis en œuvre par le service public de l'ONF.

Monsieur le Maire donne également lecture d'un courrier adressée par la COFOR (communes forestières) alertant les communes concernant l'encaissement des produits des ventes de bois des forêts communales directement par l'ONF. Le budget des communes serait impacté de manière significative avec des retards de versement. La délibération est adoptée à l'unanimité.

**2. Impôts locaux 2019 :**

Après examen des données communales, le conseil municipal décide d'appliquer les taux d'imposition suivants :

Impôts	Taux	Bases d'imposition	Produit Fiscal
<b>Taxe Habitation</b>	8,74%	179 600	15 697
<b>Taxe Foncière BATI</b>	8,84%	97 500	8 619
<b>Taxe Foncière NON BATI</b>	14,66%	9 500	1 393
<b>Total attendu</b>			<b>25 709€</b>

### **3. Adoption du compte de gestion 2018 :**

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### **4. Adoption du compte administratif 2018 et affectation des résultats 2018 :**

Conformément à la réglementation en vigueur, Monsieur le Maire présente le compte administratif 2018 dont les résultats sont les suivants mais ne participe pas au vote :

Euros	Clôture 2017	Affectation	Résultat 2018	Intégration CCAS	Clôture 2018
Investissement	837,99	0	2 141,26	8,13	2 987,38
Fonctionnement	21 311,81	16 294,14	13 941,02	156,82	19 115,51
Total	22 149,80	16 294,14	16 082,28	<b>164,95</b>	<b>22 102,89</b>

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif.  
Le résultat 2018 est ainsi affecté :

✚ Investissement, article	1068 :	7 425,22 €
✚ Fonctionnement, article	002 :	11 690,29 €

### **5. Vote du budget 2019 :**

Le budget Primitif 2019 est voté à l'unanimité comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	86 237,29	86 237,29
Investissement	50 105,89	50 105,89

### **Les principaux travaux programmés sont les suivants :**

- Isolation thermique et phonique (appartement au-dessus de l'école maternelle)
- Changement radiateurs (appartement au-dessus de l'école maternelle)
- Pose porte, huisseries + mise en place interphone (école)
- Remise en état des voies communales (par ordre de priorité)

### **6. CCST : politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales**

Le conseil communautaire ayant délibéré favorablement le 20 décembre 2018 quant à la définition de l'intérêt communautaire de la politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales, la municipalité doit confirmer cette décision.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal refuse cette demande avec 3 abstentions et 6 voix contre.

## **7. Collège de Beaucourt : demande de subvention 2019**

Le conseil municipal ne donne pas suite.

## **8. Informations et questions diverses**

- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier adressé par les représentants agricoles du Grand Est concernant le projet de méthanisation de la ZAC des Chauffours de Delle. Monsieur le Maire propose d'adopter une motion de soutien. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.
- Monsieur le Maire donne le compte-rendu du conseil d'école du 15 mars 2019, et de la réunion du RPI du 18 mars 2019. Il évoque la loi Blanquer adoptée le 19 février par l'Assemblée Nationale.
- Suivi fibre optique : le déploiement suit son cours. Avec les délais réglementaires, les premières habitations seront raccordées fin juin.
- Urbanisme : suivi des dossiers en cours

La séance est levée à 23h00.

Le Maire,  
Laurent BROCHET.